**Collaboration entre les Services de soins et le Pôle BIOLOGIE-PATHOLOGIE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Services de soins de l’établissement** | **Pôle Biologie –Pathologie** |
| **Responsables** | Direction des soins  Commission Médicale d’Etablissement  Chefs des Pôles cliniques | Chef du Pôle  Directeur référent du Pôle  Cadre supérieur du Pôle  Les Chefs de Service du Pôle |
| **Prestations et Engagement des 2 parties** | * Expriment leurs besoins en matière d’examens de Biologie et d’Anatomie et Cytologie Pathologiques * Se conforment aux recommandations du pôle Biologie-Pathologie pour la réalisation dans le respect des bonnes pratiques des examens de Biologie et d’Anatomie et Cytologie et Pathologiques (Catalogue des examens de laboratoire, disponible sur Intranet) | * Met à disposition de tous les professionnels de santé les informations nécessaires à la prescription et la réalisation des examens de Biologie et d’Anatomie et Cytologie Pathologiques, via le catalogue des examens de Laboratoire sur Intranet * S’engage à traiter les échantillons dans un délai adapté à l’activité clinique * Communique les résultats selon des modalités définies en concertation avec les prescripteurs * Transmet les compte-rendus selon les modalités suivantes :   - pour les examens de d’Anatomie et Cytologie Pathologiques,  compte-rendu signé adressé par courrier interne et disponible dans le dossier patient informatisé « onglet anapath » (en projet)  - pour les examens de Biologie Médicale :   * mise à disposition sur le serveur de résultats Intranet CYBERLAB   + validés par un biologiste médical   et/ou   * + validés analytiquement sous la responsabilité d’un biologiste médical pour les examens définis en ***annexe 1*** : résultats apparaissant avec la mention **« (VT)** »   + mise à disposition du compte-rendu définitif au format PDFdes examens   *Ne sont pas disponibles sur CYBERLAB :*   * Les examens soumis à une réglementation spécifique (génétique moléculaire constitutionnelle, cytogénétique constitutionnelle, AMP, Marqueurs Sériques Maternels T21, diagnostic anténatal de maladies infectieuses) * Les examens concernant le VIH pour des raisons de confidentialité * Les examens du Laboratoire d’Histocompatibilité   *Ces résultats sont mis à disposition uniquement en version papier et portent la mention «****« édition papier à conserver dans le dossier patient »*** *afin de faciliter leur classement pour le personnel de soin*   * exemplaire papier du compte-rendu adressé par courrier interne **sauf** pour les examens du département de Biochimie et Pharmaco-Toxicologie, du laboratoire d’Hématologie et du Département de Bactériologie-Virologie, Hygiène Hospitalière et Parasitologie provenant des **unités de soins** figurant en ***annexe 2*** |

**Collaboration entre les Services de soins et le Pôle BIOLOGIE-PATHOLOGIE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Services de soins de l’établissement** | **Pôle Biologie –Pathologie** |
| **Responsables** | Direction des soins  Commission Médicale d’Etablissement  Chefs des Pôles cliniques | Chef du Pôle  Directeur référent du Pôle  Cadre supérieur du Pôle  Les Chefs de Service du Pôle |
|  | * Déclarent les évènements indésirables en lien avec le pôle Biologie-Pathologie dans un esprit d’amélioration * Participent aux différents évènements visant à améliorer le dialogue clinico-biologique * Adhèrent à la démarche qualité et participent au bilan annuel du pôle Biologie-Pathologie | * S’engage à mettre en place une organisation visant à éviter toute rupture d’activité en cas de panne d’analyseur * Privilégie le dialogue clinico-biologique dans le but d’intégrer toute demande des services de soins visant à améliorer les prestations du pôle Biologie-Pathologie :   + dialogue quotidien laboratoire-services de soins   + participation aux différentes réunions, RCP et staffs avec les services de soins   + réunions d’encadrement institutionnelles   + groupe de travail pré-analytique   + analyse et traitement des évènements indésirables déclarés par les services de soins * enregistrement et traitement des non conformités observées au pôle Biologie-Pathologie et retour vers services de soins. * Evalue ses pratiques professionnelles (audit, CREX…) * Met en place une dynamique d’amélioration continue * S’engage à respecter :   - pour les examens de d’Anatomie et Cytologie Pathologiques   * + le référentiel AFAQAP (Association Française d’Assurance Qualité en Anatomie et Cytologie Pathologiques)   - pour les examens de Biologie Médicale :   * + le Guide de Bonne Exécution des Analyses   + les normes NF EN ISO 15189 et 22870   + les référentiels spécifiques à chaque laboratoire, notamment     - EFI : European Federation for Immunogenetics     - WMDA : World Marrow Donor Association |

Direction des soins Pôle Biologie-Pathologie

Le

Commission Médicale d’Etablissement

Le Le

Direction des Affaires Juridiques

Le

Annexe 1 : Résultats pouvant être validés analytiquement et apparaître avec la mention **« (VT) »** sur Cyberlab

**Département de Biochimie et Pharmaco-Toxicologie**

Sang

Gaz du sang

Co-Oxymétrie

Calcium ionisé

Carboxyhémoglobine, Methémoglobine

Ionogramme (Na, K, Cl, RA)

Glucose

Urée, Créatinine, Débit de filtration glomérulaire

Protéines, Albumine

Calcium, Phosphore, Magnésium

Acide urique

Osmolalité calclulée

Bilirubines, phosphatases alcalines

ALAT, ASAT, γGT, Lipase, LDH, acides biliares

CPK, Myoglobine, Troponine, BNP

CRP, Procalcitonine

Fer, Coefficient de saturation de la transferrine (CST), Transferrine, Ferritine

Folates, Folates erythrocytaires, Vit B12

Bilan lipidique (cholestérol, triglycérides, HDL, LDL)

hCG, Estradiol, FSH, LH, Progestérone, Prolactine, Cortisol, TSH, T3 libre, T4 libre

Préalbumine, Haptoglobine

Acide Lactique, Ammoniémie

Dosage des médicaments (Lithium, Acide valproique, Carbamazépine, Phénytoine, phénobarbital, Digoxine, Caféine, Méthotrexate, Amikacine, Gentamicine, Vancomycine)

Méthanol, Ethylène glycol, Recherche de Benzodiazépines, antidépresseurs tricycliques, Ethanol, Paracétamol, Salicylés

Urines

Sodium, Potassium, Chlore, Urée, Glucose, Créatinine, Calcium, Phosphore, Protéines, Albumine, Acide urique, Magnésium, pH, Clairance de la créatinine, clairance du Phosphore, TRP

Porphobilinogène (qualitatif)

Toxiques urinaires, Drogues urinaires

LCR

Protéines, Glucose, Chlore, Sodium, Potassium, Acide lactique, Bilirubine

Autres liquides

Protéines, LDH, Triglycérides, Cholestérol

Sodium, Potassium, Chlore, Bicarbonates, Calcium, Phosphore, Glucose, Urée, Créatinine Lipase, Mesure du pH

Annexe 1 : Résultats pouvant être validés analytiquement et apparaître avec la mention **« (VT) »** sur Cyberlab

**Laboratoire d’Hématologie**

Numération Formule Sanguine (NFS)  
Temps de Quick (TP)  
Temps de Céphaline +Activateur -Silice (TCA)  
Temps de Céphaline +Activateur -Kaolin (TCK)  
Fibrinogène  
Antithrombine  
Facteurs II, V, X, VIII, IX, XI  
Dosage Willebrand Ag  
Dosage des anticoagulants  
D-Dimères  
Monomères de fibrine  
Dépistage de la Thrombopénie Induite par l’Héparine (TIH)

**Département de Bactériologie-Virologie, Hygiène Hospitalière et Parasitologie-Mycologie**

Les examens de Bactériologie à l’exception des examens de Biologie Moléculaire concernant le secteur des mycobactéries

Les examens de Parasitologie-Mycologie à l’exception des examens sérologiques et de Biologie Moléculaire

Annexe 2 : Unités de soins pour lesquelles les résultats du département de Biochimie et Pharmaco-Toxicologie, du laboratoire d’Hématologie et du Département de Bactériologie-Virologie, Hygiène Hospitalière et Parasitologie-Mycologie sont mis à disposition sur CYBERLAB

**sans envoi d’un exemplaire papier**

* Unités de soins des urgences

5638 : CE Accueil Urgences vitales

5639 : CE Unité d’accueil gériatrique

5640 : Accueil Urgences CB

5641 : CE Urgences médicales CB

5642 : CE Urgences chirurgicales CB

5643 : CE Urgences psychiatriques

5646 : UHCD

5649 : Déchoquage

5659 : Unité de Médecine Post-Urgences

5661 : Accueil urgences ophtalmologiques

5663 : Accueil urgences dermatologiques